

Avis de constitution

SOCIETE « MANSA-GOLD SARL » en abrégé « MANSA-GOLD »

Siège ABIDJAN Cocody Angré Bessikoi à 200 Mètres  
de l'Eglise Catholique Notre Dame de la Nativité, Lot  
3583, Ilot 320

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 21/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANSA-GOLD SARL » en abrégé «  
MANSA-GOLD »

Objet :

- Exploitation minière;
- Commerce général;
- Services divers;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Cocody Angré Bessikoi à 200 Mètres de l'Eglise Catholique Notre Dame de la Nativité, Lot 3583, Ilot 320

Dirigeant(s) M COULIBALY THYMI JEAN-ELISEE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00013 du 04/01/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00294/GTCA/RC/2024 du 04/01/2024

